



**CENTRE JEAN ANDROS**  
**71260 PÉRONNE**  
**TÉL : 03.85.36.94.21**

## **ALLOCUTION 60<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**

Si nous nous retrouvons aujourd'hui pour fêter les soixantièmes séjours à Péronne, l'histoire de notre œuvre débute dès 1946 quand le bureau de l'Union Départementale CGT avec son secrétaire général Jean Andros, Elvire Radiguet et Maurice Louis rejoints en 1948 par Louis et Raymonde Piétu se sont lancés dans l'organisation de colonies pour que les enfants des travailleurs du Cher puissent profiter de vacances après les terribles épreuves de la deuxième guerre mondiale.

Des séjours furent organisés dans le Cher dès 1946 au château d'Allogny puis au château de Lignières, au château de Neuvy sur Barangeon, à Subigny. Dans la même période, des enfants sont partis dans d'autres centres plus éloignés ( Metzeral dans le Haut Rhin, les Mathes en Charente Maritime, la Couarde sur l'Île de Ré).

Puis de 1950 à 1954, le château de Chambon la Forêt dans le Loiret accueille 120 enfants par mois en deux séjours de 30 jours.

C'est donc à la fin de l'année 1953 qu'une délégation de l'UD CGT du Cher composée de Maurice Louis, Louis Piétu, André Sennegon et André Jourdain se rendait à Péronne en vue de l'achat de la propriété qui accueillera en 2013 pour la soixantième fois des enfants de notre département. Dès 1954, les séjours ont commencé. Après une location vente, l'acte d'achat fut signé en 1958.

En 1954, il n'y avait que le bâtiment principal construit en 1801 et qui a appartenu à Alphonse de Lamartine, enfant illustre du Mâconnais, poète, un de pères de la 2<sup>ème</sup> République qui en quelques mois a aboli l'esclavage et la peine de mort pour fait d'opinion, établi le suffrage universel, inscrit le droit au travail dans la constitution et déclaré la paix au monde. Il en avait hérité de son oncle en 1827 mais l'a aussitôt revendu à son ami d'enfance Dupuy.

Pour augmenter la capacité d'hébergement du centre, des locaux furent d'abord loués à proximité. Puis peu à peu, dans le parc même, seront édifiés 3 préfabriqués, un bâtiment infirmerie, un bâtiment pouvant héberger 40 enfants, 3 dalles pour tentes de couchage, une laverie, un local douches, un préau surmonté de 4 chambres et une piscine de 6m sur 12. Puis notre association a acquis la propriété du moulin Chevrault pour y aménager un terrain de jeux traversé par un ruisseau, la maison voisine qui permet de ranger les vélos, véhicules et loger correctement le personnel, la grange Josserand pour en faire la régie du matériel pédagogique.

Tout cela fut rendu possible par l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher, du Conseil Général du Cher, de diverses municipalités, des syndicats CGT du Cher, de dons en matériel de Comités d'Entreprises, de l'aide de voisins de la colo sans oublier les nombreux donateurs individuels. Nous ne les remercierons jamais assez.

Mais les finances ne font pas tout. Depuis 1954 et encore maintenant, une quantité de travaux d'aménagement et d'entretien ont été le fruit du travail de bénévoles (construction de WC et fosse septique, mise en conformité électrique, construction de sanitaires dans les bâtiments, installation du chauffage à l'infirmerie, peinture, papier peint, réfection des volets, des fenêtres, des tables, des bancs, tonte, nettoyage, etc, etc...). Merci à tous ceux, depuis les

étudiants jusqu'aux retraités, qui prennent sur leurs loisirs pour venir embellir notre colo pour qu'elle accueille encore mieux les enfants.

Ce sont donc environ 18000 enfants qui ont pu profiter des installations de la colo de Péronne. Certes, les modes de vie et les activités proposées ont beaucoup évolué en 60 ans. La sieste obligatoire fait partie du souvenir des plus anciens et si on se déplaçait toujours à pied, maintenant 130 vélos sont à leur disposition. Les plus grands allaient à pied à la piscine d'Azé, maintenant tous les enfants profitent quotidiennement de la piscine installée dans le centre même. Depuis plusieurs années, nous accueillons un camp d'ados.

Cependant, la colo de Péronne a toujours su préserver ses valeurs initiales de solidarité, de socialisation et d'éducation. La colo est un lieu d'émancipation important et de cohésion sociale. Les enfants y vivent une expérience de vie collective nouvelle, découvrent d'autres enfants, d'autres adultes et d'autres cultures. D'ailleurs une forte proportion d'enfants et de personnel y revient plusieurs fois et les nouveaux y arrivent le plus souvent sur incitation de leurs copains.

Cependant, toutes ces évolutions ne se sont pas faites naturellement. Il aura toujours fallu batailler pour obtenir les fonds nécessaires, toujours solliciter les différents organismes, toujours suivre la législation pour rester dans les normes de sécurité, d'hygiène et toujours faire appel au bénévolat.

A la Libération, l'Etat finançait la moitié des coûts des séjours ; en 1970 le directeur Louis Piétu me disait qu'il ne finançait plus que la valeur d'un pot de yaourt par jour, l'année suivante que le couvercle et depuis plus rien.

Heureusement, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, quelques municipalités et des associations caritatives comme le Secours Populaire, le Secours Catholique et la Jeunesse au Plein Air continuent d'aider les familles mais le chômage, la précarité la baisse du pouvoir d'achat sont préjudiciables à la fréquentation des centres de vacances qui connaissent tous une baisse de recrutement. Malheureusement, cet état de fait n'est pas une surprise quand on sait que près de 15% de la population française vit sous le seuil de pauvreté et plus particulièrement les familles monoparentales. Pourtant, il n'est pas inutile de rappeler qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances et selon les statistiques, partir c'est passer 4 jours en dehors de son domicile.

Si 60 ans devrait être l'âge d'un départ en retraite bien mérité, le Conseil d'Administration de l'œuvre de vacances ne baisse pas les bras et souhaite profiter de cet anniversaire pour encore mieux faire connaître notre centre. Nous comptons donc sur l'aide de chacun d'entre vous. Des dépliants sont à votre disposition si vous connaissez des familles intéressées. N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.colo-peronne.fr](http://www.colo-peronne.fr) où vous trouverez des centaines de photos et pourrez apporter vos témoignages. Merci à Alain Louis pour le travail qu'il a réalisé. Je vous invite à adhérer à l'œuvre de vacances de Péronne, à regarder l'expo photos et les vidéos qui retracent 60 ans d'activités des enfants et des bénévoles. Venez découvrir les cadeaux souvenirs du 60<sup>ème</sup> anniversaire (bouteilles, verres, cartes postales et autres petits gadgets. Enfin, un barbecue et une buvette sont à la disposition de ceux qui veulent casser une petite croûte.

Enfin, je vous invite cordialement le samedi 6 juillet prochain à la colo même pour cet anniversaire. Un repas, des visites seront organisées et il y aura la possibilité de coucher sur place comme lorsque vous étiez plus jeunes. N'hésitez pas à remplir dès maintenant les réservations et à inviter tous les anciens (colons, personnels, bénévoles) que nous ne pouvons pas tous contacter.

Avant de vous inviter à boire le verre de l'amitié (du Péronne bien sûr), je tiens au nom du Conseil d'Administration de l'œuvre de vacances de Péronne à vous remercier tous très chaleureusement pour votre présence et je vais remettre la médaille du soixantième anniversaire à ceux qui ont particulièrement contribué à la longévité de notre œuvre.

Je vais commencer par les dames, nos plus anciennes : Raymonde Piétu et Simone Louis avec une pensée reconnaissante à Louis Piétu et Maurice Louis sans qui la colo n'aurait peut-être pas existé.

A ceux qui ont organisé et animé des dizaines de chantiers bénévoles: Michel Mariat et Maxime Bloyer, et à ceux qui étaient déjà là avant Péronne : Michel Sansu, Bernard Kuntz, Laurent Omar et Roger Lenoir. Nous pensons bien sûr à tous nos vieux copains qui nous ont quittés.

Aux secrétaires de l'UD CGT qui ont succédé à Jean Andros et qui ont toujours soutenu notre oeuvre de vacances : Maurice Renaudat, Jean Claude Vatan, Jean Pierre Planson et Sébastien Martineau.

Aux anciens présidents de l'oeuvre de vacances de Péronne mais toujours actifs: Michel Dodu et Michel Geist.

Aux administrateurs de la CAF au nom de la CGT: Jacky Nombret et Nicole Pouget.

A nos électriciens qui nous ont permis de pouvoir ouvrir la colo in extrémis en 2008: Gérard Joly et Michel Gauriat.

A celui qui depuis de nombreuses années organise des chantiers avec ses collègues retraités cheminots: Alain Soblahovsky.

A mes vieux et grands amis qui passent pratiquement tous leurs loisirs à œuvrer pour la colo: Françoise et Jean Pierre Piétu et Paul Piétu.

Aux maires de Saint Germain du Puy et Saint Florent sur Cher qui ont acté un contrat entre leur commune et la colo: Maxime Camuzat représenté par Mme Martine Danchaud et Roger Jacquet.

Au centre Louis Gatignon représenté par son directeur Bruno Cassan pour tous les dons en matériel offert à la colo.

A Roger Coulon représentant le Secours Populaire de Vierzon pour l'aide qu'il apporte aux familles défavorisées.

Encore une fois merci à tous ceux qui ont contribué et qui continuent encore à faire vivre la colo de Péronne qui malgré ses 60 ans n'est pas décidée à prendre sa retraite.

Saint Hilaire le 27 avril 2013